

Suite à la rencontre avec Messieurs DUSSOPT ET PIETRASZEWSKI au ministère de l'économie le 08 janvier 2020 sur la pénibilité et la gestion de fin carrière dans la fonction publique, la CGT et d'autres syndicats non pu que quitter celle-ci suite aux annonces faites par les portes paroles du gouvernement. Pour notre part, nous ne confondons pas l'amélioration avec le démantèlement, le progrès social avec les reculs, mais avec la justice et l'équité.

Oui, Messieurs les secrétaires d'État, la catégorie active que vous souhaitez supprimer constitue de fait une reconnaissance de la dangerosité et de la pénibilité. Ce n'est pas la conception du progrès social et de la justice que porte la CGT !  
Mais, si nous revendiquons le maintien de la catégorie active, ce n'est pas pour autant que nous considérons que, en l'état, elle réponde parfaitement à toutes les situations d'aujourd'hui.



Les catégories actives touchées par cette annonce sont les agents des routes transférés au Département de la Meuse, les éboueurs, les égoutiers pour les collègues des collectivités locales. Ce choix du gouvernement vient encore pénaliser la pénibilité après la suppression de 4 catégories.

**ARRETONS CETTE CASSE SUR LA PENIBILITE ET  
NON A CETTE REFORME QUI NOUS MENERA  
DIRECTEMENT AU CIMETIERE.**



A aucun moment la CFDT et UNSA ont appelé à faire grève ni même à participer aux actions. La CFDT et l'UNSA se disent satisfaites d'une victoire annoncée sans lutte de leur part et sur des bases que provisoires. La déclaration du Premier Ministre satisfait ces organisations syndicales d'accompagnements qui n'est pas acceptable et recevable pour la CGT car seul l'âge pivot se transforme en âge d'équilibre provisoire et crée des régimes spécifiques mais pas l'universalité de cette réforme qui n'amène que des inégalités sociales, salariales. Ces mesures ne peuvent satisfaire la CGT et la rue.

# LES FEMMES LES GRANDES PERDANTES

Cette réforme va tirer les droits de l'ensemble des salarié.e.s vers le bas, mais elle sera particulièrement défavorable aux femmes pour plusieurs raisons.

Edouard Philippe l'a dit : les femmes seront les grandes gagnantes de la réforme des retraites. Aucun chiffre, aucune simulation pour le démontrer. Ayez confiance...



- Les femmes sont payées 26% de moins que les hommes.
- Leurs pensions de droit direct est inférieure de 42% à celle des hommes.
- Et partent en retraite en moyenne un an plus tard que les hommes. Etc...
- Plus d'information sur le site [CGTUGICT](http://CGTUGICT)

**Les deux principes centraux de cette réforme pénaliseraient particulièrement les femmes.**

- La prise en compte de toute la carrière au lieu des 25 dernières années et des six derniers mois dans le public.
- Le report indéfini de l'âge de la retraite

**Les droits familiaux seraient remis en cause Le gouvernement supprime :**

- La Majoration de Durée d'Assurance (MDA), qui permet aux mères de valider 2 ans de cotisations par enfant dans le privé et 1 an dans le public. Ce dispositif permet à la fois de valider des années et d'améliorer considérablement le montant de la pension en partant avec une carrière complète. la majoration de pension de 10% pour le père et la mère des familles de 3 enfants ou plus.
- **À la place**, une majoration de pension de 5% par enfant sera attribuée, mais pour l'un des deux conjoint.e.s au choix Mais la bonification peut aussi être divisée en deux ou prise exclusivement par le père. Certaines femmes pourront donc ne plus avoir aucune compensation de leur maternité. Ces droits seraient financés par l'impôt alors qu'ils le sont aujourd'hui par les cotisations. Ils pourront donc être remis en cause à tout moment, et surtout, pour les ICTAM, placés sous conditions de ressources et plafonnés.

**La pension de réversion serait fragilisée La pénibilité ne serait pas prise en compte**

- Les départs anticipés sont supprimés

**Des critères restrictifs et discriminants... Les femmes fonctionnaires connaîtraient la double peine**

**MARDI 14 JANVIER 2020**

**VERDUN : MANIFESTATION 09H30 DEPART PARKING DU 08 MAI**

**BAR LE DUC : MANIFESTATION 14H00 DEPART DEVANT LA GARE SNCF**

**JEUDI 16 JANVIER 2020**

**COMMERCEY : MANIFESTATION 17H30 PLACE DU CHATEAU**